

**COMPTE RENDU  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 3 SEPTEMBRE 2007**

**Etaient présents** : Mr AUDOUBERT, Mme BASSO, Mr BENAZET, Mr BERNARD, Mr BIMA, Mr BOIX, Mr BONEL, Mr BROS, Mr CARRERE, Mr CENA, Mr CESAR, Mr CRABE, Mme DEDIEU CASTIES, Mr DEJEAN, Mr DELMAS, Mr DESPIERRE, Mme FOURTANE, Mr GALY, Mr GAY, Mr GHIRARDO, Mr GOUAZE, Mme GRANDET, Mr HALIOUA, Mr HELLE, Mr ICART, Mr LABORDE, Mr LAFAILLE, Mr LECHEVALIER, Mme LEVASSEUR, Mme MALET, Mme MARCHET, Mr MICHEL, Mr MINOVEZ, Mme RAGOUILLAUX, Mr RIVIERE, Mr ROUGER, Mr ROUJAS, Mr ROUSSE, Mr RUQUET, Mlle TEMPESTA, Mr VALETTE, Mr VIDAL, Mr VIGNES

**Etaient excusés** : Mme ALLENOU, Mme ALQUIER, Mr ANZALONE, Mr ASNA, Mr BEDEL, Mr BENAC B, Mr BENAC C, Mme BOUFFARTIGUE, Mr CARON JOURDA, Mme CASSIER, Mr CHAUBET, Mr CHERBONNIER, Mme COMA, Mr CONDIS, Mr CORATO, Mr DARBAS, Mme DELAVERGNE, Mr DESCONS, Mr DEVIC, Mme GAUTRAND, Mme GIACOMIN, Mr IRIART, Mr LACOSTE, Mr LASSALLE, Mr LEMASLE, Mme LIBERATI, Mme RAFFIT, Mr SEPOLD, Mr SEYRAT, Mme SOMPROU, Mme SUZANNE, Mme VIDAL

**Secrétaire de séance** : Mr GHIRARDO

Monsieur le Président propose Monsieur GHIRARDO comme secrétaire de séance. Le Conseil Communautaire vote à l'unanimité ce choix.

## VOIRIE

Le 7 juin 2007, la Communauté de Communes du Volvestre a lancé un appel d'offres pour les marchés négociés de travaux concernant le Pool routier 2007 – 2008.

Le marché est découpé en 4 lots :

- Lot n°1, Canton de Montesquieu Volvestre pour un montant de travaux compris entre 350 000 € et 800 000 €
- Lot n°2 Canton de Rieux Volvestre pour un montant de travaux compris entre 400 000 € et 900 000 €
- Lot n°3 Canton de Carbonne pour un montant de travaux compris entre 350 000 € et 750 000 €
- Lot n°4 Commune de Carbonne pour un montant de travaux compris entre 350 000 € et 850 000 €

Les entreprises candidates aux marchés devaient, au préalable, transmettre un dossier de candidature à la Communauté de Communes du Volvestre permettant de juger leur capacité à réaliser les travaux. 15 entreprises ont soumis leur candidature et toutes ont été admises à proposer une offre chiffrée.

Une commission d'appel d'offres informelle s'est réunie le 26 juillet 2007 afin d'examiner les offres de prix et de désigner les entreprises avec lesquelles la Communauté de Communes du Volvestre souhaite négocier.

La commission a choisi de négocier avec les entreprises suivantes : CABANAC, ETPM et TP CARBONNE.

Il s'agissait pour les entreprises non seulement de préciser certains points de leurs réponses, notamment les interventions en cas d'urgence, mais aussi de négocier les montants applicables à chacun des prix du BPU.

Les réponses des entreprises ont été analysées par la commission d'appel d'offres, le 3 août 2007.

Toutes les entreprises se sont engagées sur les interventions en cas d'urgence dans les mêmes conditions tarifaires que les travaux en condition normale. De plus, des remises supplémentaires sur certains prix ont été faites.

Dès lors, la commission d'appel d'offres a retenu les entreprises suivantes :

LOT 1 : CABANAC

LOT 2 : ETPM

LOT 3 : TP CARBONNE / COLAS

LOT 4 : TP CARBONNE

Après délibération, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Président à notifier le marché aux entreprises retenues par la Commission d'Appel d'Offres ;
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces utiles et nécessaires à ce dossier.